



La Lettre du Terrier

N°9 de Février 2026

Le mot du Maire :

Bonjour à toutes et tous,

Dans quelques semaines, déjà, la fin de notre mandat aura lieu et une nouvelle équipe municipale sera élue. Auparavant, les citoyens des communes de moins de 1000 habitants avaient la possibilité de « panacher » les listes de ceux qui se présentaient à eux, avec la volonté ou non d'instaurer la parité au sein de celle-ci. Bon nombre d'élus actuels, non désignés au préalable au sein de nos charmants villages, ont pu ainsi être propulsés conseillers municipaux pour accomplir une tâche, ô combien passionnante et enrichissante quand le temps, bien sûr, et leur disponibilité leurs étaient permis. Cette loi de mai 2025, soi-disant visant à harmoniser les modes de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale, me laisse quelque peu dubitatif, vous en conviendrez. J'espère simplement, que tout ceci ne viendra pas entacher votre volonté de devoir de citoyens et que les petites communes, pour les municipales, en premier lieu, seront encore l'exemple à suivre en termes de participation démocratique nationale.

Un grand merci, d'abord à l'ensemble des conseillères et conseillers qui ont œuvré, lors de ce mandat à maintenir des finances communales saines et sincères, tout en ayant porté des projets constructifs, mesurés et nécessaires.

Un grand merci, aussi, au centre social et culturel du Pays Ménigoutais porté par sa directrice, Patricia pignon, aujourd'hui à la retraite, avec qui, ensemble, nous avons pu convaincre les élus communautaires de la nécessité de transformer le site de l'ancienne école en un superbe accueil de loisirs, qui sera inauguré au mois de juin prochain où vous serez nombreux, je l'espère, à venir partager ce grand moment pour la commune. Restera, ensuite, au CSC de faire vivre cet espace, dédié du plus jeune au plus ancien du territoire ménigoutais.

Un grand merci, bien sûr, au personnel communal, Sabine, Patrice, Marie-Paule, jeune retraitée désormais, pour leur implication, leur sérieux, leur dévouement durant ce mandat, tout ceci est une véritable richesse, pour les élus en place, croyez-moi.

Un très grand merci à vous pour conclure, votre présence nombreuse aux derniers vœux avec une salle investie par notre très jeune population à notre agréable et grande surprise.

Je vous souhaite à toutes et à tous la santé et une agréable et belle année 2026.

Depuis 6 mois, nous avons prévu, étudié, voir réalisé :

1. Bâtiments communaux et voiries :

➤ Réparation du réseau d'eau pluviale rue Jacques du Fouilloux :

Nous avons fait remplacer 6 mètres de canalisation du réseau d'eau pluviale, rue Jacques du Fouilloux, au niveau du jardin de Monsieur CHAIGNEAU Etienne, à la suite du constat d'un effondrement de la canalisation vu lors du passage de caméra dans le réseau d'eau pluvial. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bordage de Vasles pour un montant de 2714.40€

➤ Travaux de construction des nouveaux WC du stade aux normes PMR:

Le branchement électrique du compteur du stade a été modifié avant la démolition des sanitaires publics. L'intervention réalisé par GEREDI a couter 368,42 € TTC.

Les travaux de maçonnerie réalisé par Sébastien RIMBERT sont en cours depuis l'automne pour une montant de 9128,08€ TTC, auquel s'ajoutera 3359,04€ de plomberie qui sera effectué par l'entreprise VIDELAIN de Vasles et 1537,28€ de menuiserie par l'entreprise Sylvain ROUVREAU de Vasles.



➤ Projet ALSH : (Accueil de Loisir Sans Hébergement = centré aéré), Rénovation des bâtiments.

L'entreprise Menuiserie DEPARDIEU de St Martin du Fouilloux a changé la porte et les fenêtres de l'ancienne cantine (local de stockage de la commune) dans le prolongement de l'ancienne école, afin d'avoir une continuité de façades rénovées sur le site de l'ALSH.

Nous avons validé le devis d'un montant de 2598.88€TTC.

Le crépi est prévu d'être repeint avant la fin des travaux de l'ALSH.



Travaux ALSH, projet porté par la CCPG :

Nous avons mis à disposition le logement situé au 33 rue Jacques du Fouilloux, actuellement libre de locataire, pour les ouvriers du chantier. L'ancienne mairie est utilisée pour les réunions de chantier.

Les travaux ont commencé mi-septembre.

Nous participons aux réunions de chantier chaque jeudi.



La CCPG a posé la première pierre le 8 novembre avec la participation de Jean Michel PRIEUR président de la CCPG, Alexandre MARTIN président de la commission Jeunesse et Citoyenneté, Jean Paul CHAUSSONEAUX président de la commission Bâtiments, Laetitia KULIS Sous-Préfète, Frank ANDRE Président de la CAF, Coralie Dénoués présidente du Département, Gilbert Favreau sénateur, et les maires du territoire, Mickaël Sicaud président du CSC Centre du Pays ménigoutais , Sophie Guilbot la directrice et Pablo Ocampo architecte du cabinet TRIADE.



Le coût de ce projet est de 538.542 € avec un financement de 129476 € de l'État et de 362000€ de la Caf.

A la date de cette réception, les fondations et la dalle de béton étaient réalisés.

Ce bâtiment de 200 m2, a été conçu par les architectes en matériaux biosourcés, avec une toiture végétalisée, afin de s'intégrer dans l'environnement arboré et éviter les problèmes de surchauffe en été liés aux canicules.



C'est un bâtiment réalisé avec des parois préconstruites ce qui a permis d'atteindre l'objectif que l'ensemble soit hors d'eau et hors d'air avant Noël.

3. Les évènements communaux :

➤ Cérémonie du 11 novembre 2025 :

La cérémonie commémorative du 11 novembre au monuments aux morts présidée par M. Le Maire a eu lieu à 11h en présence de membres du Conseil Municipal et de représentant des sapeurs-pompiers de Vasles, d'enfants et habitants.

Un vin d'honneur à la mairie a été offert par la municipalité.

➤ Vœux du Maire 2026 :

Nous avons validé les devis pour la soirée des vœux du maire du 9 janvier 2026 :

- animation de la soirée, Père Noël, close-up et magie pour tout le monde : 600€ TTC
- budget du cadeau par enfant : 15 € maximum
- apéritif dinatoire, préparé par le DIX-VINGTS de Reffannes : 2654 € TTC

6. Les infos diverses :

➤ Cantine RPI :

Les budgets montrent une augmentation significative des participations communales passant de 105€/enfant en 2023 à 220€ en 2025 et que le coût d'un repas par enfant est de 9,25€, alors que les parents paient 3,80€.

Pour l'année scolaire en cours le coût pour la commune est de 10086€

Lors de la réunion cantine avec les parents d'élèves du 3 décembre 2025, il a été proposé d'ajouter une partie à «l'article 2 – Participation financière », du règlement intérieur :

Tout repas commandé sera facturé à l'exception des cas suivants :

- mouvement de grève des enseignants non anticipés ;
- absence pour raison médicale de l'enfant (justificatif à fournir) ;
- toute absence notifiée à l'agent chargé de la commande des repas au moins 8 jours avant ;
- pour les absences en raison d'un rdv médical, le repas sera facturé si les parents n'ont prévenu 48h à l'avance ;
- aucun enfant sera accepté à la cantine si l'année antérieure n'est pas soldée, sauf accord spécifique auprès de votre mairie.

Ces modifications ont été apportées suite au constat qu'un grand nombre de parents ne préviennent pas de l'absence de leur enfant à la cantine qui engendre des surcoûts aux collectivités.

Un courrier a été transmis aux parents pour les informer.

➤ **Dates à retenir :**

- 15 mars, élections municipales, 1^{er} tour
- 22 mars, élections municipales, 2^{ème} tour
- 8 mai, cérémonie au monument aux morts
- 7 juin, randonnées pédestres et VTT de la Gatinelle
- fin juin (date non connue à ce jour), inauguration de l'accueil de loisirs

➤ **Avancement des travaux du centre de secours de Vasles :**

La construction du nouveau Centre de secours de Vasles se réalise selon le calendrier prévisionnel pour une mise en service en février-mars 2026.

Le bâtiment est implanté sur un terrain de 2430m² donné par la commune de Vasles représente un investissement de 1 100 000€ financé comme suit :

- Département des Deux Sèvres 500 000€
- Sdis79 406873€
- Vasles 151580€
- St Martin du Fouilloux 19290€ étalés sur 3ans dont 6430€ en 2026, 2027 et 2028
- Vausseroux 12572€
- Les Forges 9685€



Visite du chantier du futur centre de secours de Vasles, lundi 17 novembre 2025, en présence de Coralie Dénoues, présidente du Département, des maires et du Service départemental d'incendie et de secours

Mot des Sapeurs Pompiers de Vasles

Durant l'année 2025, les sapeurs pompiers de Vasles ont pu d'une manière globale remarquer une nette baisse de leur activité opérationnelle (170 contre 210 en 2025). Ceci ne peut qu'être réjouissant pour vous habitants des communes défendues par ce centre (Les forges, Saint Martin-du-Fouilloux, Vasles, Vausseroux). Certaines périodes, notamment celle estivale avec ses nombreux feux de plein air, n'ont tout de même pas été de tout repos. Je pense d'ailleurs à cette fin de semaine du jeudi 10 juillet à 17h au dimanche 13 à 22h où l'effectif s'est relayé sans faille sur de multiples feux, et notamment celui de la forêt Caillet aux Forges qui a brûlé, à lui seul, près de 40 hectares de prairies, cultures, bois et menacé de quelques petits mètres une maison et une exploitation agricole. Durant cette intervention, nous aurons pu apprécier l'aide de deux « air tractor » (petit avion bombardier d'eau contenant 3000 L d'eau qui se ravitaille posé au sol). Malheureusement, quelques demandes de secours ont dû être traitées par des centres voisins par manque de personnel.



Photo prise le jeudi 10 juillet 2026 par les pompiers de Vasles

Notre effectif de 22 sapeurs-pompiers volontaires (18 hommes et 4 femmes) reste trop juste, surtout la journée. Nous comptons sur l'arrivée de nos JSP, issus de la section Vasles/Ménigoute, d'ici quelques années et sur toutes les personnes désirant rejoindre notre belle équipe jeune et dynamique. N'hésitez pas à venir prendre des renseignements. Outre l'activité opérationnelle, les pompiers Vasléens ont dû redoubler d'efforts en termes de formation et d'adaptation durant cette année avec l'arrivée du nouveau système d'alerte « Nexsis » et d'un nouvel appareil multiparamétrique permettant la réalisation d'électrocardiogrammes.

2026 annonce un grand tournant dans notre histoire avec, d'ici quelques semaines, notre installation dans de nouveaux locaux. Cette caserne flambant neuve d'environ 500 m² (presque deux fois l'ancienne) nous apportera plus d'espace, de confort et optimisera nos conditions d'hygiène et de sécurité avec notamment des douches, un sas de décontamination de nos tenues au retour des incendies, de vestiaires distincts selon le type d'intervention, d'une remise réservée à l'ambulance...).



Nous misons également sur ce nouvel outil moderne pour créer de nouvelles vocations. Nous ne manquerons pas de vous inviter à venir la visiter lors de portes ouvertes courant 2026.

Pour clôturer cet article, au nom de l'ensemble du personnel, je vous souhaite une belle année 2026 !

*Lieutenant Nicolas BOUET
chef de centre*

7. Contacts utiles :

- Mairie : tél : 05 49 70 25 53, mail : st-martin-fouilloux@cc-parthenay-gatine.fr
Ouvert : -Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00
-Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h à 17h00
Monsieur le maire reçoit le vendredi matin sur rendez-vous.

- Ecole primaire-maternelle et cantine :

Ecole, renseignements et inscriptions à L'école à REFFANNES, tél : 05 49 70 21 87

Cantine et transport scolaire : renseignements et inscriptions à la mairie de Vausseroux tél : 05 49 70 21 19

- Eau et Assainissement :

SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine) : Tél 05 49 95 03 47, mail : contact@eaux-de-gatine.fr

- Electricité :

SEOLIS : tél 0 969 397 901 Numéro urgence 24h/24 : 0 969 321 411

- ADMR :

Aide à domicile en milieu rural, bureau local : 9 route de Vautebis -79420 VAUSSEROUX
tél : 05 49 69 11 02

- CSC, Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais :

tél : 05 49 69 93 13

Le CSC a déménagé au 4 place des Cloîtres à Ménigoute, pour permettre des travaux de rénovation et d'extension de leurs bureaux au Forges.

Des permanences sont tenues à la mairie de Ménigoute le lundi matin et le jeudi matin de 9h00 à 12h30.

- Lutte contre les nuisibles (frelons, rats, etc.) :

Notre commune adhère au FREDON et vous fait bénéficier de tarifs préférentiels,

Tel : 05 49 77 16 55, mail : direction@fredon79.fr

- Collecte des déchets et déchetteries :

Notre commune est dans la zone de collecte du SMC (Syndicat Mixte à la Carte) et de ses déchetteries,

Tel : 05 49 05 37 10, mail : accueil@smc79.fr



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LA BOISSIÈRE-EN-GÂTINE, LES CHÂTELIERS (COUTIÈRES), MÉNIGOUTE, ST-GERMIER,
ST-MARTIN-DU-FOUILLLOUX, VAUSSEROUX, VAUTEBIS, VERRUYES

2026

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 J. Jour de l'an	1 D.	1 D.	1 M.	1 V. Fête du travail	1 L.
2 V.	2 L.	2 L.	2 J.	2 S.	2 M.
3 S.	3 M.	3 M.	3 V.	3 D.	3 M.
4 D.	4 M.	4 M.	4 S.	4 L.	4 J.
5 L.	5 J.	5 J.	5 D. Pâques	5 M.	5 V.
6 M.	6 V.	6 V.	6 L. L. de Pâques	6 M.	6 S.
7 M.	7 S.	7 S.	7 M.	7 J.	7 D.
8 J.	8 D.	8 D.	8 M.	8 V. Victoire 1945	8 L.
9 V.	9 L.	9 L.	9 J.	9 S.	9 M.
10 S.	10 M.	10 M.	10 V.	10 D.	10 M.
11 D.	11 M.	11 M.	11 S.	11 L.	11 J.
12 L.	12 J.	12 J.	12 D.	12 M.	12 V.
13 M.	13 V.	13 V.	13 L.	13 M.	13 S.
14 M.	14 S.	14 S.	14 M.	14 J.	14 D.
15 J.	15 D.	15 D.	15 M.	15 V.	15 L.
16 V.	16 L.	16 L.	16 J.	16 S.	16 M.
17 S.	17 M.	17 M.	17 V.	17 D.	17 M.
18 D.	18 M.	18 M.	18 S.	18 L.	18 J.
19 L.	19 J.	19 J.	19 D.	19 M.	19 V.
20 M.	20 V.	20 V.	20 L.	20 M.	20 S.
21 M.	21 S.	21 S.	21 M.	21 J.	21 D.
22 J.	22 D.	22 D.	22 M.	22 V.	22 L.
23 V.	23 L.	23 L.	23 J.	23 S.	23 M.
24 S.	24 M.	24 M.	24 V.	24 D. Pentecôte	24 M.
25 D.	25 M.	25 M.	25 S.	25 L. L. de Pentecôte	25 J.
26 L.	26 J.	26 J.	26 D.	26 M.	26 V.
27 M.	27 V.	27 V.	27 L.	27 M.	27 S.
28 M.	28 S.	28 S.	28 M.	28 J.	28 D.
29 J.	29 D.	29 D.	29 M.	29 V.	29 L.
30 V.	30 L.	30 L.	30 J.	30 S.	30 M.
31 S.	31 M.	31 M.	31 V.	31 D.	31 J.



RÉORGANISATION DES TOURNÉES !

En 2025, une étude approfondie est menée afin de d'optimiser les tournées de collecte. Cette réorganisation pourra entraîner des **modifications des itinéraires et des jours de collecte** au cours de l'année 2026. Le cas échéant, vous recevrez un nouveau calendrier.



Quelques règles pour faciliter la collecte et respecter le travail des agents :

- Sortez votre bac la veille du jour de la collecte.
- Placez votre bac au point de regroupement avec ceux de vos voisins, en orientant la poignée côté rue.
- Après la collecte, rangez votre bac dans votre propriété dès que possible.
- Pensez de temps en temps à laver vos bacs.



Déménagement

Les bacs sont attribués à une adresse. En cas de déménagement, il faut les laisser sur place et signaler votre départ au SMC ainsi qu'à la communauté de communes dont vous dépendez pour la facturation.



Bac cassé, volé

Si votre bac est endommagé, informez le SMC qui se chargera de la réparation ou du remplacement du bac.

En cas de vol, votre bac sera remplacé sur présentation de votre récépissé de dépôt de plainte.



ORDURES MÉNAGÈRES
en sacs fermés dans le bac à couvercle vert



EMBALLAGES et PAPIERS
en vrac dans le bac à couvercle jaune

Jours fériés : Si un lundi ou mardi est férié, la collecte est décalée au mercredi.

Syndicat Mixte à la Carte
Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
05 49 05 37 10 - accueil@smc79.fr
www.smc79.fr - [f SyndicatSMC79](https://www.facebook.com/SyndicatSMC79)